



Direction des Affaires Générales/Service des Marchés

COMMUNIQUE N° 32 /19/DG/CNPS DU 18 AVR 2019

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 25 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PARTIES COMMUNES DE L'IMMEUBLE TOUR DU WOURI A DOUALA EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS, EN PROCEDURE D'URGENCE

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 012/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 25 février 2019 pour les travaux de réhabilitation des parties communes de l'Immeuble Tour du Wouri à Douala en deux (02) lots indépendants, en procédure d'urgence, se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	Attributaire	Montant HTT	Délaï d'exécution
1	STE DOH ET FRERES SARL B.P 13 717 Yaoundé	118 927 935	90 jours
2	STE DOH ET FRERES SARL B.P 13 717 Yaoundé	135 764 008	90 jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9<sup>ème</sup> étage porte 903, de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification dudit Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

Yaoundé le 18 AVR 2019

**Ampliations**

- PCA
- Affichage
- ARMP
- DAG
- SM
- Archives/Chrono



*Mvondo Akamé*



Direction des Affaires Générales/Service des Marchés

18 AVR 2019

DECISION N° 462/19/DG/CNPS DU .....

Portant attribution du Marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°012/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 25 février 2019 pour les travaux de réhabilitation des parties communes de l'Immeuble Tour Du Wouri à Douala en deux (02) lots indépendants, en procédure d'urgence

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSÉ NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Traité instituant une Conférence Inter africaine de la Prévoyance Sociale du 21 septembre 1993, ratifié par décret n° 95/136 du 24 juillet 1995 ;
- VU le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 99/235 du 04 octobre 1999 portant nomination du Directeur Général Adjoint de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU Le Décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU la Résolution n° 045/18/PCA du 12 juillet 2018 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU l'Avis d'Appel d'Offres n° 012/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 25 février 2019 pour les travaux de réhabilitation des parties communes de l'Immeuble Tour Du Wouri en deux (02) lots indépendants, en procédure d'urgence.
- VU le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 27 mars 2019.

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup>. – L'Entreprise, ci-après désignée, est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus visé :

Lot	Attributaire	Montant HTT	Délai d'exécution
1	STE DOH ET FRERES SARL B.P 13 717 Yaoundé	118 927 935	90 jours
2	STE DOH ET FRERES SARL B.P 13 717 Yaoundé	135 764 008	90 jours

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- PCA
- ARMP (pour publication)
- CIPM
- DFP
- DAG/SM



18 AVR 2019

Noël Alain Olivier Mekuku  
Mwendo Akame